

EVALUATION DU NIVEAU DES STAGIAIRES

**EMPLOYEUR**

Nom : .....

Adresse : .....

**STAGIAIRE**

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Fonction : .....


Tâches électriques réalisées : .....

Ancienneté dans l'entreprise : .....

Formation initiale : .....

Autres formations : .....

**TABLEAU D'ÉVALUATION DU NIVEAU D'HABILITATION**

<b>Accéder sans surveillance à un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens ou réaliser des travaux d'ordre non électriques</b> sous la conduite d'un chargé de chantier habilité ou d'un chargé de travaux dans un environnement électrique : <b>travaux non électriques de nettoyage, peinture, BTP, maçonnerie,...</b>	BT (≤ 1000 V~)	<b>B0 Exécutant</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>H0 ou H0V Exécutant</b>
<b>Surveillance de travaux non électriques - Doit assurer la surveillance du personnel dont il a la charge</b> mise en application des procédures de préparation, des procédures d'accès, de suivi et de contrôle, relatives à la prévention du risque électrique	BT (≤ 1000 V~)	<b>B0 Chargé de chantier</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>H0 ou H0V Chargé de chantier</b>
OPERATION conduisant à un changement de la configuration électrique d'un OUVRAGE, d'une INSTALLATION ou de l'alimentation électrique d'un MATERIEL. Les MANOEUVRES sont effectuées au moyen d'appareillages spécialement prévus à cet effet, tels <b>qu'interrupteurs, disjoncteurs, sectionneurs, ponts, etc.</b> Les manœuvres comprennent les manœuvres d'exploitation, les manœuvres de consignation, et les manœuvres d'urgence. MANOEUVRES D'EXPLOITATION : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit la modification de l'état électrique d'un OUVRAGE ou d'une INSTALLATION, dans le cadre du fonctionnement normal</li> <li>• soit la mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'un équipement, y compris le réarmement d'un relais de protection</li> <li>• soit le branchement ou le débranchement d'équipements amovibles spécialement prévus pour être connectés ou déconnectés sans risques ;</li> <li>• soit la mise en marche ou l'arrêt de MATERIELS.</li> </ul>	BT (≤ 1000 V~)	<b>BE Manœuvre</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>HE Manœuvre</b>
OPERATION D'ORDRE ELECTRIQUE simple, qui doit être exécutée exclusivement hors tension & strictement limité au: <ul style="list-style-type: none"> <li>• remplacement à l'identique d'un fusible BT</li> <li>• remplacement à l'identique d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant ou d'un interrupteur</li> <li>• raccordement d'un élément de MATERIEL électrique à un circuit en attente, par exemple, le raccordement d'un circulateur de chauffage...</li> <li>• réarmement d'un dispositif de protection (disjoncteur par exemple) sur une installation</li> </ul>	BT (≤ 400 V~)	<b>BS</b> <i>(Chargé d'Intervention BT Élémentaire)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de l'installation initiale d'une chaîne PV (<b>PhotoVoltaïque</b>), assure les fonctions de CHARGE D'INTERVENTION CHAINE PV</li> <li>• lors d'opérations de maintenance, assure, en présence et sous l'autorité d'un CHARGE D'INTERVENTION GENERALE Photovoltaïque [BR Photovoltaïque], les fonctions d'EXECUTANT.</li> </ul>	BT (≤ 1000 V~ ou ≤ 1500 V=)	<b>BP</b> <i>(Chargé d'Intervention Chaîne PV)</i>
Mesurages des grandeurs électriques : mesures électriques, telles que les mesures d'intensité, de tension, de puissance, de résistance, de résistance de prise de terre, de continuité, d'isolement. Mesurages électriques ou non électriques dans un local ou emplacement réservé aux électriciens	BT (≤ 1000 V~)	<b>BE Mesurage</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>HE Mesurage</b>
OPERATION destinée à s'assurer qu'un OUVRAGE ou qu'une INSTALLATION est conforme à un référentiel. Examens visuels (schémas), contrôle d'état (conducteurs, raccordements) et contrôle technique des dispositifs de sécurité (différentiels, coupures d'urgence, éclairage de sécurité)	BT (≤ 1000 V~)	<b>BE Vérification</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>HE Vérification</b>
Opération dont le but est de vérifier qu'une installation, machine, etc. fonctionne conformément aux spécifications.	BT (≤ 1000 V~)	<b>BE Essai</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>HE Essai</b>
Direction effective des travaux électriques	BT (≤ 1000 V~)	<b>B2 ou B2V</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>H2 ou H2V</b>
Essais réalisés par le B2V ou H2V dans le cadre de travaux	BT (≤ 1000 V~)	<b>B2V Essai</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>H2V Essai</b>
Consignation d'installations électriques	BT (≤ 1000 V~)	<b>BC</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>HC</b>
Opérations d'entretien, de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire -Dépannage de circuits électriques BT <b>Remarques :interventions sur des circuits avec protection maximale 63 A en courant alternatif, consignation pour lui-même et sonexécutant.</b>	BT (≤ 1000 V~)	<b>BR</b> <i>(Chargé d'Intervention BT Générale)</i>
Interventions BT Générales Photovoltaïques	BT (≤ 1000 V~ ou ≤ 1500 V=)	<b>BR Photovoltaïque</b>
Installations de matériels électriques - Raccordements électriques, uniquement hors tension - Il travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale, d'un chargé de consignation ou d'un chargé d'opération spécifique.	BT (≤ 1000 V~)	<b>B1 ou B1V</b>
	HT (> 1000 V~)	<b>H1 ou H1V</b>
<b>Remarques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les BR, B2V, H2V et BE Essai et HE Essai pratiquent leur propre <b>mesurage</b> - Les BR, B2, H2 et BE Essai et HE Essai pratiquent leurs propres <b>vérifications</b></li> <li>- une HABILITATION d'indice numérique déterminé entraîne l'attribution des HABILITATIONS d'indice inférieur</li> <li>- une HABILITATION symbole BR inclut une HABILITATION symbole BS</li> </ul>		 <b>Cases à cocher !</b>